



IAEA

L'atome pour la paix et le développement

Circulaire d'information

INFCIRC/1067

13 décembre 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 9 décembre 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 9 décembre 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale ainsi que sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/36-197-102179

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de communiquer la traduction non officielle de la Déclaration de la Verkhovna Rada (Parlement) de l'Ukraine sur le terrorisme énergétique perpétré par la Fédération de Russie (N° 2788-IX du 01/12/2022).

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer rapidement le texte de la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 9 décembre 2022

[signé]

[sceau]

À l'attention du Secrétariat de l'AIEA

DÉCLARATION
de la Verkhovna Rada (Parlement) de l'Ukraine
concernant le terrorisme énergétique perpétré par
la Fédération de Russie

Depuis octobre 2022, la Fédération de Russie, dirigée par le criminel du Kremlin Poutine, se livre à une campagne systématique d'actes de terrorisme énergétique contre l'Ukraine, en effectuant des frappes massives contre l'infrastructure énergétique civile de l'Ukraine au moyen de missiles et de drones.

Ces frappes insidieuses ont entraîné des pannes de courant massives dans toutes les régions d'Ukraine. À la veille de l'hiver, les systèmes d'alimentation électrique, d'approvisionnement en eau, de drainage et de chauffage des hôpitaux, des écoles, des jardins d'enfants et des immeubles résidentiels de tout le pays ont été endommagés. Les systèmes des réseaux de communication électronique ainsi que le bon fonctionnement du système de transport ukrainien sont perturbés.

En s'emparant de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, l'armée russe ne vise pas seulement à affaiblir le système énergétique de l'Ukraine : pour les dirigeants militaro-politiques criminels de la Fédération de Russie, il s'agit également de disposer d'un instrument de chantage nucléaire à l'encontre de l'Ukraine, de l'Europe et du monde entier.

En détruisant l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, la Fédération de Russie tente de briser la résistance du peuple ukrainien. Dans le même temps, la Fédération de Russie demande que la fin de l'existence de l'Ukraine en tant qu'État indépendant soit une condition à l'arrêt du terrorisme des missiles.

Les tentatives de chantage énergétique de la Fédération de Russie pour soumettre l'Ukraine ainsi que pour persuader les gouvernements du monde entier de lever les sanctions, de cesser de soutenir l'Ukraine et de faire d'autres concessions, ont été vaines. Par conséquent, Poutine est passé du chantage au terrorisme - la destruction physique de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, qui fait partie du Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (ENTSO-E). Ces actions de l'agresseur visent à saper la sécurité énergétique d'autres États européens, notamment la République de Moldova et la Hongrie. L'État terroriste cherche non seulement à éroder la capacité de l'Ukraine à équilibrer le réseau européen et à exporter de l'électricité vers l'Europe, mais il espère également provoquer une nouvelle vague d'émigration massive hors de l'Ukraine et entrave potentiellement l'approvisionnement en céréales ukrainiennes des pays africains, ce qui fait planer la menace d'une famine aiguë et de la mort sur plus de trois cents millions de personnes.

Ces frappes préméditées contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine constituent certainement des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des actes de génocide contre le peuple ukrainien, tous aussi flagrants les uns que les autres. Grâce aux efforts concertés de la communauté internationale, l'État terroriste et ses dirigeants seront certainement et inévitablement traduits en justice.

Compte tenu de ce qui précède, la Verkhovna Rada d'Ukraine :

1) appelle l'ensemble du monde civilisé à condamner l'attaque insidieuse de la Fédération de Russie contre les composantes de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine et à reconnaître que sa destruction méthodique de ces composantes est une continuation de la politique russe séculaire de génocide du peuple ukrainien ;

2) note que dans de telles circonstances, l'Ukraine attend notamment de tous les partenaires étatiques :

qu'ils accélèrent la fourniture des systèmes modernes de défense antiaérienne et antimissile nécessaires pour protéger l'Ukraine et les États voisins contre l'agression criminelle de la Fédération

de Russie ;

qu'ils renforcent les mesures restrictives (sanctions) à l'encontre de l'État terroriste qu'est la Fédération de Russie et qu'ils éliminent les failles utilisées par l'agresseur pour éviter l'effet de ces mesures (sanctions) ;

qu'ils poursuivent les démarches visant à créer un tribunal international spécial chargé d'enquêter sur les crimes de guerre commis par la Fédération de Russie et ses formations militaires en Ukraine ;

qu'ils intensifient les efforts internationaux visant à établir des mécanismes de financement de la reconstruction de l'Ukraine après la guerre, y compris aux dépens de la Fédération de Russie, État agresseur ;

qu'ils fournissent rapidement de l'appareillage électrique à haute tension pour permettre de rétablir de toute urgence l'alimentation électrique ininterrompue des infrastructures critiques, des hôpitaux, des écoles, des jardins d'enfants et des bâtiments résidentiels, qui a été coupée en raison des dommages subis par les infrastructures énergétiques ;

3) appelle l'ensemble du monde démocratique à redoubler d'efforts pour libérer définitivement le continent européen de la dépendance énergétique organisée par la Fédération de Russie ;

4) appelle l'ensemble du monde démocratique et les organisations internationales à prendre d'urgence des mesures renforcées et efficaces pour mettre fin à l'agression armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et faire en sorte que la Fédération de Russie procède au retrait immédiat de toutes ses forces armées du territoire souverain de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues ;

5) appelle la communauté internationale à s'unir et, conformément aux normes et procédures internationales, à reconnaître la Fédération de Russie comme un État terroriste (un État qui soutient le terrorisme), et ses actes criminels contre l'Ukraine comme un génocide du peuple ukrainien ;

6) appelle à utiliser tous les moyens disponibles nécessaires pour appliquer les instruments internationaux existants et en créer de nouveaux, dans le but de traduire en justice tous les coupables des crimes commis par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et ses citoyens et d'obtenir une indemnisation au titre des dommages qu'ils ont causés.

La Verkhovna Rada de l'Ukraine est convaincue que la terreur armée russe ne pourra briser ni l'Ukraine ni ses amis et alliés. Au contraire, notre solidarité se renforcera, nous nous rapprocherons inexorablement de notre Victoire et les forces maléfiques seront certainement punies.